

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois janvier, de 17 h 00 à 18 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS EN EXERCICE	26	
ADMINISTRATEURS PRÉSENTS	16	
Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Christine TÉQUI,		
ADMINISTRATEURS EXCUSÉS	8	
Henri BENABENT, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Jean-Michel SOLER, Pierre VIEL		
ADMINISTRATEURS ABSENTS	2	
Christian LOUBET, André VIDAL		
POUVOIRS	5	
Jean-Pierre BOIX Patrick LAFFONT Louis MARETTE Alain MAYODON Jean-Michel SOLER	donne pouvoir à donne pouvoir à donne pouvoir à donne pouvoir à donne pouvoir à	Elisabeth CLAIN Alain METGE Jérôme BLASQUEZ Jacques ESCANDE Christine TÉQUI

TECHNICIENS PRÉSENTS :

Patrick RESCANIÈRES (Directeur Général des Services), Guillaume ROUGÉ (Directeur des Finances et de l'Information), Amélie BERT (Directrice Technique), Justine MOREREAU (Secrétaire Générale), Claudine LAFON (Assistante de Direction).

Début de la séance : 17 h 00.

Madame la Présidente, Christine TÉQUI, ouvre la séance et présente ses vœux aux membres du conseil d'administration pour cette nouvelle année.

Madame la Présidente donne lecture des pouvoirs attribués.

Madame la présidente propose Jérôme BLASQUEZ en tant que secrétaire de séance.

Après ce propos introductif, Madame la Présidente propose d'examiner l'ordre du jour de la séance :

▲ POINTS SOUMIS À APPROBATION

- Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 05.12.2023

▲ POINTS SOUMIS À DÉLIBÉRATION

1. Acquisition d'une parcelle n° 235 section ZB sur la commune de Labatut pour l'implantation d'une station d'épuration.
2. Première programmation - Études 2024
3. Première programmation - Travaux 2024
4. Délégation du Conseil d'Administration au Président du SMDEA
5. Acquisition des parcelles cadastrées C 6088 et C 6087 sur la commune d'AUZAT pour la construction d'une UTEP : modification de la délibération du Conseil d'Administration n°2667 en date du 03.10.2023

▲ POINTS SOUMIS À DÉLIBÉRATION

- Information sur la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement

▲ QUESTIONS DIVERSES

A. POINTS SOUMIS À APPROBATION

1. VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05.12.2023

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques, et propose le procès-verbal du Conseil d'Administration du 05.12.2023 au vote.

▲ PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B. POINTS SOUMIS À DÉLIBÉRATION

RAPPORT 1. Acquisition d'une parcelle n°235 section ZB sur la commune de Labatut pour l'implantation d'une station d'épuration

Justine MOREREAU expose qu'afin de créer le réseau d'eau usées de la commune de Canté, ainsi que celui de la commune de Labatut, le SMDEA souhaite implanter une station d'épuration sur la parcelle la plus adaptées à accueillir ce projet, et pour cela se porte acquéreur de la parcelle n°235 section ZB, fille de la parcelle mère n°24 section ZB, après division parcellaire réalisée par le géomètre-expert GEOSAT, sise sur la commune de Labatut, et appartenant à l'indivision Burbail-Saurat.

Justine MOREREAU précise que le prix convenu est de 2€ le m², pour une surface de 10 952 m², soit un montant de 21 904 €.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques et soumet le rapport au vote.

▲ RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT 2. Première programmation – Études 2024

Amélie BERT expose qu'il est nécessaire d'engager des études structurantes afin de préparer les investissements futurs sur le secteur du Pays Cathare et Quérigut.

Amélie BERT informe que le coût des opérations pour l'eau potable est de 100 000 € HT, et pour l'assainissement de 110 000 €, et concernent les communes d'Artigues, Carcanières, Escouloubre, Quérigut, Mijanes, Le Pla, Le Puch et Rouze.

Madame la Présidente demande au conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur ce premier programme d'études et de l'autoriser à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques et soumet le rapport au vote.

▲ RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT 3. Première programmation – Travaux 2024

Amélie BERT expose que plusieurs projets ont un état d'avancement tel qu'il est possible d'engager une 1^{ère} programmation de travaux d'un montant de 180 000 €HT pour l'eau potable, et de 590 000 €HT pour l'assainissement.

Commune	Nature des travaux	Montant
Arrout	Réhabilitation du réseau de distribution d'Eau Potable – Secteur Village - Route du Pouech et rue de la font de la Vielle	110 000 €HT
Bélesta	Réhabilitation du réseau de distribution d'Eau Potable – Lot. Passerinettes	70 000 €HT
MONTANT TOTAL – Eau Potable		180 000 € HT

Commune	Nature des travaux	Montant
Saint Sulpice sur Lèze	Mise en œuvre d'un traitement physico chimique du Phosphore et travaux de réhabilitation de la STEP	170 000 € HT
Laroque d'Olmes	Mise en œuvre d'un traitement physico chimique du Phosphore et travaux de réhabilitation de la STEP	420 000 €HT
MONTANT TOTAL – Assainissement		590 000 € HT

Madame la Présidente demande au conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur ce programme de travaux et de l'autoriser, concernant l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et d'autoriser Monsieur le 2^{ème} Vice-Président concernant le Conseil Départemental de l'Ariège à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques et soumet le rapport au vote.

▲ **RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

RAPPORT 4. Délégation du Conseil d'Administration au Président du SMDEA

Justine MOREREAU rappelle les statuts constitutifs du SMDEA et la répartition des compétences entre l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Président du Conseil d'Administration.

Justine MOREREAU expose qu'au vu des évolutions de seuils en matière de marchés publics au 1^{er} janvier 2024, il convient d'apporter une mise à jour de la délégation de signature accordée par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente du SMDEA.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques et soumet le rapport au vote.

▲ **RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

RAPPORT 5. Acquisition des parcelles cadastrées C 6088 et C 6087 sur la commune d'AUZAT pour la construction d'une UTEP : modification de la délibération n°2667 du 03.10.2023 du conseil d'administration

Justine MOREREAU expose qu'afin d'assurer la distribution en eau potable pour les hameaux de Marc et Mounicou, situés sur la commune d'Auzat, d'un point de vue qualitative et quantitative, le SMDEA souhaite implanter une usine de traitement d'eau potable.

Justine MOREREAU expose qu'en vertu de la délibération du Conseil d'Administration n°2667 du 03.10.2023, le SMDEA se portait acquéreur des parcelles cadastrées section C numéros 6088 et 6087, pour un montant erroné de 10 037€.

Justine MOREREAU indique qu'il est désormais nécessaire d'acquérir lesdites parcelles pour le prix convenu de 10 370 € (dix mille trois cent soixante-dix euros) pour une surface de 1 037 m², soit 10 € / m² appartenant à Jean-François DENJEAN et Anne-Marie DENJEAN.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques et soumet le rapport au vote.

▲ **RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C. POINT SOUMIS À INFORMATION

Amélie BERT présente l'évolution de l'investissement réalisé dans le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Amélie BERT expose que pour l'eau potable, en 2022, le SMDEA a réalisé 12.76 M€, et en 2023, 18.23 €, et pour l'assainissement, il a été réalisé 7.77 € en 2022, et en 2023, 5.97 M€.

En dépenses pour l'exercice 2023, Amélie BERT informe que le SMDEA a réalisé pour l'eau potable 85 % de ses investissements pour un montant de 18.23 M€, dont l'objectif était de 21.43 M€, et pour l'assainissement il a été réalisé 57 % des investissements pour un montant de 5.97 M€, dont l'objectif était de 10.42 M€.

En recettes pour l'exercice 2023, Amélie BERT informe que le SMDEA a réalisé pour l'eau potable 61 % de ses investissements pour un montant de 7.86 M€, dont l'objectif était de 12.81 M€, et pour l'assainissement il a été réalisé 43 % des investissements pour un montant de 3.35 M€, dont l'objectif était de 5.46 M€.

Clôture de la séance à 18 h 00.

La Présidente,

Christine TÉQUI



Le Secrétaire de séance,

Jérôme BLASQUEZ

